

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 21 mai 2024

SECOURS SISMIQUE À LOURDES, LE 21 MAI 2024 : POINT DE SITUATION À 12H30

Le mardi 21 mai 2024, à 11h30, une secousse sismique a eu lieu dans la zone de Lourdes. Il s'agit d'un séisme de magnitude 4,7 sur l'échelle de Richter.

Le collège de Bagnères-de-Bigorre et le lycée de Sarsan ont évacué leurs élèves. Aucun dégât bâtimentaire n'a été observé sur ces établissements, les élèves ont donc ré-intégré les classes.

Le collège de Luz a également été évacué. Une fissure est apparue sur un des bâtiments administratifs. Le service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Pyrénées expertise, en ce moment-même, les locaux.

La situation est suivie de près par les services de la préfecture.

CONSEILS À LA POPULATION

En cas de réplique, la préfecture des Hautes-Pyrénées recommande aux habitants les conseils suivants :

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont mis en sécurité par leurs enseignants
- Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :
 - Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.
 - Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.
 - Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous.
- Si vous êtes à l'extérieur d'un bâtiment : Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de tout ce qui risque de s'effondrer (ponts, toitures, cheminées...).
- Si vous êtes en voiture : Arrêtez-vous le plus loin possible de tout bâtiment et attendez la fin de la secousse.

Attention, après une première secousse, ou réplique, il peut y avoir plusieurs répliques.

Après la secousse, la préfecture des Hautes-Pyrénées recommande aux habitants les conseils suivants :

- Sortez avec précaution des bâtiments et éloignez-vous de tout ce qui risque de s'effondrer.
- Ne téléphonez pas : les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- N'empruntez pas les ascenseurs.
- Evitez toute flamme ou étincelle : ne fumez pas.